

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01073

Numéro SIREN : 798 427 472

Nom ou dénomination : 2LMT

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2022 sous le numéro de dépôt 880

Bilan Simplifié

2LMT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	25 500		25 500	25 500
ACTIF IMMOBILISÉ	25 500		25 500	25 500

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	60 000		60 000	33 600
Autres créances	13 056		13 056	23 462
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	9 097		9 097	1 422
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	82 153		82 153	58 484

TOTAL GÉNÉRAL	107 653		107 653	83 984
----------------------	----------------	--	----------------	---------------


PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves réglementées		
Autres réserves	45 415	47 337
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	33 862	(1 922)
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	80 377	46 515

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 264	2 530
Fournisseurs et comptes rattachés	24 011	34 939
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	27 275	37 469

TOTAL GÉNÉRAL	107 653	83 984
----------------------	----------------	---------------

certifié conforme, le Président.



Compte de Résultat Simplifié

2LMT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation reçues Autres produits		50 000	
PRODUIT D'EXPLOITATION		50 000	
Achat de marchandises [y compris droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunérations du personnel Charges sociales Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Autres charges		10 214 287	2 014 (92)
CHARGES D'EXPLOITATION		10 501	1 922
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		39 499	(1 922)
Produits financiers Produits exceptionnels Charges financières Charges exceptionnelles Impôts sur les bénéfices		5 637	
BÉNÉFICE OU PERTE		33 862	(1 922)
RÉSULTAT FISCAL		Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles Impôts et taxes non déductibles Réintégrations diverses Abattement sur le bénéfice Déductions diverses		5 637	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			39 499
Déficit de l'exercice reporté en arrière Déficit antérieurs reportables			1 922
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			37 577

Annexe



L'exercice clôturé au 30/06/2021 présente un montant total du bilan de 107 653 €
et dégage un résultat de 33 862 €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).t.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : néant
- postérieurs à compter de la clôture : néant

Immobilisations corporelles :

Néant.

Stocks :

N.A.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :

indemnités de fin de carrière

Non concerné.

droit individuel à la formation

Non concerné.

Immobilisations - Amortissements

2LMT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	25 500			25 500
TOTAL GÉNÉRAL	25 500			25 500

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL				

Charges à Payer

2LMT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 800
Dettes fiscales et sociales	96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	

TOTAL	1 896
--------------	--------------

Composition du Capital Social

2LMT

Période du 01/07/20 au 30/06/21

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	100	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	10

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
SILLY LE LONG (CREE)					
TOTAL					
RAPPEL : Fonds commercial					

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/07/20 au 30/06/21

2LMT

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
EDIFYS SAS	100 000	46 543	25	36 636				2 879 888	35 003	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

2LMT

Société par Actions Simplifiée

Capital : 1.000,00 euros

Siège social: 12, rue des Anglais
60330 SILLY LE LONG

798 427 472 RCS COMPIEGNE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 JUIN 2021

ET

DECISION DU 31 DECEMBRE 2021

L'associé unique a proposé la décision suivante, concernant l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021 :

DEUXIEME DECISION

Après avoir pris connaissance du bénéfice de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de 33.862,49 euros, l'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :

Bénéfice de l'exercice	33 862,49 €
Auquel s'ajoute la réserve ordinaire	45 414,94 €
Formant un bénéfice distribuable de	79 277,43 €
Dotation à la réserve légale	
Distribution de dividendes à l'associé unique	
Dotation à la réserve ordinaire	79 277,43 €
Dividende par action	- €

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette décision a été adoptée en l'état par l'associé unique.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
José PEDREIRA RODRIGUES

